

---

DUBLIN – Travail de l'ALAC - 1e partie  
Mardi 20 octobre 2015 – 11h00 à 13h00 IST  
ICANN54 | Dublin, Irlande

ARIEL LANG: Attendez quelques instants, on n'a toujours pas commencé, merci.

ALAN GREENBERG : Soyez les bienvenus à cette première partie du travail de l'ALAC.

Le point numéro 1, ce sont les rapports des groupes de travail et nous allons y consacrer une heure et quart. J'espère que ça va aller un peu plus vite que ça quand même, mais on commence en tous cas par le groupe de travail At-Large sur l'accessibilité.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci, je suis ici pour que vous ne sachiez pas où me trouver, je pars dans les ténèbres, je suis Cheryl Langdon-Orr et je vais vous parler du groupe de travail sur l'accessibilité qui vient tout juste de conclure sa réunion. Le groupe de travail était appelé auparavant groupe de travail sur la question à l'accessibilité d'At-Large, et à l'heure actuelle, ce que je rapporte d'ailleurs, monsieur le Président, a changé son nom et il s'appelle donc

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

maintenant comité intercommunautaire sur l'accessibilité, qui est un groupe de travail intercommunautaire de tout l'ICANN. C'est vraiment une aventure, vous voyez.

Nous avons eu une réunion d'une heure, ce qui n'était bien sûr pas suffisant. Ça prend du temps pour les personnes d'arriver dans la salle, donc on a eu que quinze minutes avec les personnes intéressantes, mais le personnel de l'ICANN travaille sur les parties pertinentes des matériels, des initiatives de médias, en ligne, multimédias également, et ils sont venus participer à la réunion pour nous parler du travail sur l'accessibilité Web, par exemple. Je suis contente et ravie de vous confirmer que l'espace Wiki d'At-Large – je remercie d'ailleurs Ariel pour tout ce que vous avez partagé en ligne – mais du point de vue de l'accessibilité, ce qui m'enthousiasme beaucoup, c'est que ce Wiki va être intégré à l'initiative pilote, bêta des travaux d'accessibilité de l'ICANN.

Bien sûr, ce sera une première version, il y aura sans doute beaucoup d'autres espaces qui seront également intégrés à cette initiative de l'accessibilité.

Sur l'écran de droite, on vous montre ici un document que les participants à distance ne voient malheureusement pas. Dans un monde idéal, Ariel – apparemment on va résoudre cela, attendez. Voilà, excellent, merci. Maintenant les participants à

---

distance peuvent aussi accéder à un nouvel espace Wiki. Dans l'onglet « intercommunautaire », on a déjà des informations en version bêta. Normalement, ça devrait avoir de bonnes mesures prises pour l'accessibilité, être très utilisable, comme on le sait moi-même, Ariel et Silvia, cet espace Wiki devrait nous permettre de travailler contre les défis, on espère que cet espace Wiki sera un bon espace de travail. On avance un peu pour que vous voyez. Je ne suis pas sur les photos du site, ce qui est vraiment très triste, il va falloir changer les photos parce que ce sera plus interactif si on me voit. Au lieu de photos, je voudrais que l'on mette une vidéo, nous allons en filmer une.

Puis on a notre mission, nos objectifs, c'est un peu trop long, il manque ici les membres du comité, puisque c'est un espace collaboratif qui existe mais on ne sait plus très bien où il est. J'espère que vous ne tomberez pas dessus avant qu'il soit prêt.

Pour ce qui est des dirigeants des RALO, je suggère, monsieur le Président, qu'à des intervalles réguliers, les dirigeants des RALO consultent ces documents de référence, des matériaux de lecture qui vont aider le reste du monde à améliorer leurs travaux d'accessibilité aussi. Bien sûr, puisque c'est un groupe très ouvert, on voudrait également recevoir les contributions des membres individuels des RALO ou de leurs dirigeants eux-mêmes, des membres des ALS aussi, s'ils ont des sujets qu'ils voudraient que l'on discute ou que l'on intègre à notre plan de

---

travail. Sur le thème, nous travaillons ensemble avec le personnel de l'ICANN.

Monsieur le Président, on n'est plus un instrument d'At-Large ou de l'ALAC, on a changé et on est maintenant plus grand, on a mûri et je propose que pour les prochaines réunions, il faudrait peut-être avoir un agent de liaison avec ce groupe intercommunautaire et donc peut-être demander des mises à jour lorsqu'il y a des activités. Vraiment, on s'est détachés de l'At-Large, on n'est plus un groupe ad-hoc, plutôt on est devenu un groupe intercommunautaire, mais puisqu'on est surgi de ce groupe même, de ses entrailles, ce serait vraiment intéressant de vous consulter et de vous donner des mises à jours. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci. C'est vrai que lorsque vous parlez d'entrailles, je pense que vous ne parlez pas de nous tous. De toute façon, je vous félicite parce que vous êtes devenus un groupe indépendant et le concept d'un agent de liaison, ce conseil est vraiment un bon conseil. Je vous suggère de proposer à chaque RALO l'occasion d'inviter quelqu'un qui présente lors des réunions mensuelles des RALO.

---

CHERYL LANGDON-ORR : Monsieur le Président, ce serait un plaisir. Silvia est un membre clef du personnel qui travaille avec ce groupe et est également chargée d'interagir avec les RALO, c'est donc elle qui devrait le faire.

ALAN GREENBERG : Merci, est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires ? Des applaudissements, peut-être.

Alors on avance, on passe au groupe suivant. On a le groupe de renforcement de compétences avec Tijani Ben Jemaa.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Alan. Tijani au micro. Je ne vais pas prendre beaucoup de temps, Alan, parce que je pense que ce n'est pas la peine d'énumérer les webinaires qu'on a faits, mais je voudrais juste vous raconter qu'on a fait une série de webinaires en 2014. Pour 2014, on a fait deux parties. Pour la première partie, on a déjà fini les travaux. Pour la seconde partie, on continue de travailler, on organise déjà des webinaires et on en comptera un total de 12 cette année. La deuxième partie se centre sur la transition, sur la responsabilité, on a beaucoup travaillé là-dessus, surtout en fonction des contributions d'At-Large tout au long du processus. On a également eu un webinaire sur les groupes de

---

travail de l'ICANN, d'At-Large ou intercommunautaires. Nous aurons un séminaire sur le site Web d'At-Large.

Alors, nos séminaires sont centrés sur la diffusion d'informations et de connaissances, et la formation de membres, mais également pour que nos ALS connaissent mieux les outils qu'on utilise tous les jours. On a deux parties dans notre travail, le développement d'At-Large et la deuxième partie qui est l'élaboration de politiques de la GNSO qui est plus importante. Nous ne croyons pas que la formation de compétences se limite aux séminaires, c'est juste que c'est le moyen le moins coûteux, mais on a également d'autres projets. On veut utiliser tous les outils possibles pour faire la formation de compétences. On a déjà demandé l'aide d'ICANNLearn et Jeff est en train de nous aider.

En ce moment, tous les séminaires sont disponibles sur la plateforme, tant l'enregistrement que la présentation, donc si vous n'avez pas eu l'occasion d'y assister, vous pouvez aller les chercher sur la plateforme. A l'avenir, ces séminaires seront organisés en tant que cours sur la plateforme ICANNLearn.

Nous avons également amélioré notre système d'évaluation. Avant, on avait un formulaire que les gens remplissaient à la fin du séminaire pour nous dire ce qu'ils pensaient de notre séance. Mais l'expérience nous a montré que les gens, en fait, ne

---

remplissaient jamais ces formulaires. Alors, Ariel a très aimablement proposé de modifier le format et d'ajouter quelque chose à Adobe Connect. Je vais maintenant lui donner la parole pour qu'elle vous explique le type d'évaluation que nous faisons.

ARIEL LIANG :

Merci, Tijani. Pour améliorer l'efficacité des retours que nous recevons, nous avons mis en œuvre les boîtes de sondage sur Adobe Connect pour que les gens puissent nous donner leur retour immédiatement à la fin du séminaire. Nous n'avons que quatre questions qui comprennent le niveau de satisfaction des participants par rapport au séminaire, leur jugement d'expertise des présentateurs et puis à la fin de cette réunion, je travaillerai aussi avec Gisella et Terry en fonction des résultats et sur la base de ces résultats, pour vous donner les feedback qu'on a obtenus, pour vous faire parvenir les résultats.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci. Lors du dernier séminaire, on a ajouté un nouveau point.

C'étaient des questions portant sur la présentation, ça a été vraiment un grand succès, ce qui me ravi et ça nous permet de voir si les gens ont suivi la présentation ou pas.

---

On s'était dit qu'en fait les webinaires n'étaient pas un outil très utilisé et pour l'exercice fiscal 2016, j'ai proposé un programme de formation de compétences pour les régions où l'on ne va jamais en personne. Par exemple les petites îles du Pacifique et des Caraïbes, ainsi que les petits pays d'Afrique. Malheureusement, le budget n'a pas été approuvé, j'espère qu'il le sera cette année. Il me semble que c'est quelque chose de vraiment nécessaire, parce qu'on travaille certainement sur la formation de compétences, mais la formation de compétences en ligne n'est pas aussi efficace que la réunion et le contact en personne, surtout si on ne s'est jamais vus.

Merci. Est-ce que vous avez des questions ? Alan ?

ALAN GREENBERG :

Non, ce n'est pas une question mais peut-être une observation. Bien que je soutienne ce concept de formation de compétences que vous proposez, on ne nous approuvera jamais les fonds pour toutes les îles, ou leur déplacement vers une seule île. Donc ce doit être intégré à notre boîte à outils mais on ne peut pas prétendre résoudre le problème général que vous venez d'identifier ainsi. C'est juste une initiative à essayer pour voir dans quelle mesure on pourrait obtenir les fonds nécessaires, ou comment on peut le mettre en œuvre autrement. C'est vrai que le première fois, c'était un pilote de résolution du concept, et



---

non de résolution du problème des gens situés dans les petites nations.

Vous avez une liste, je pense, allez-y.

INTERVENANT NON IDENTIFIE : Merci, je ne suis pas sûr que ma questions porte sur la question de la formation de compétences. Mais j'ai noté que cette fois-ci, nous avons entre vingt et trente personnes de Chine, et je voudrais les inviter à venir à la réunion mensuelle inter-RALO de demain matin. Ce n'est pas seulement la question de venir, elles me poseraient sûrement une autre question qui serait « si je viens, que va-t-il se passer pour mon organisation, mon bureau d'enregistrement? »

Hier, on a discuté aussi d'autres sujets, comme par exemple le fait qu'en Chine, on a des communautés Internet énormes, par exemple à Tencent, ils sont classés numéro 5, en ce moment, au niveau mondial. Alors lorsqu'on veut travailler avec les activités de l'ALAC ou des RALO, c'est très bien, mais d'abord il faut que vous nous donniez une histoire à raconter aux dirigeants seniors pour qu'ils nous approuvent les fonds pour venir participer. D'une part, je voudrais savoir quand et comment on pourra bénéficier des ALS. Puis, deuxièmement, donnez-moi les contenus. Dès que j'aurai ces contenus à relayer, j'essaierai d'obtenir les fonds nécessaires.

---

ALAN GREENBERG : Ok, bien. D'une part, le bénéfice est pour les deux parties. Vous voyez, ce n'est pas, je veux dire, ce pourrait être utile pour ces organisations d'avoir des gens localement impliqués dans nos processus. On a beaucoup de ces organisations qui ont des conseils consultatifs, différents conseils d'administration où la possibilité d'avoir des gens à qui parler sur le terrain serait utile. Et puis les gens avec lesquels on travaille, qui créent des ALS dans les différentes régions sont très souvent les mêmes gens qui sont intéressés par les activités les plus innovantes. Alors c'est un bénéfice bidirectionnel, parce que la société pourrait contenir des fonds ou du matériel, et les gens sont une ressource de main d'œuvre gratuite. Ils utilisent leurs produits ou leur publicité pour bien faire leur travail. Puisque la Chine est dans la région Asie-Pacifique, vous avez le groupe le plus dynamique de nos RALO, vous êtes les plus efficaces dans l'utilisation de tout cela, alors parlez avec vos collègues, parlez à Siranush. Siranush, on vous enverra toujours des gens. Il y a des projets qui fonctionnent et d'autres pas, mais tant mieux si on peut faire que plus de projets fonctionnent. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Alan. Je vous rappelle qu'on a déjà fait, pendant les réunions de l'ICANN, des séances pour certaines régions, pour la

---

plupart des régions en réalité. C'est quelque chose qu'on a déjà fait et qu'on compte faire à l'avenir. C'est seulement un problème de financement et de volonté des dirigeants de réunion. Mais par exemple, pour l'Afrique, à chaque fois qu'on a une assemblée générale en personne, on a des séances de formation de compétences pour l'Afrique.

Pour revenir sur vos commentaires, Alan, je demanderai toujours ça. Au début, quand j'ai demandé une séance de formation de compétences pour l'Afrique en personne, c'était presque impossible, puis on a pu le faire, ça a eu lieu. Je ferai toujours de mon mieux pour pouvoir faire ce type de programmes.

GARTH BRUEN:

Merci, Tijani. Je réponds directement à ce que vous avez dit aux îles éloignées. En tant que président pour l'Amérique du Nord, j'ai essayé de travailler spécifiquement avec des organisations dans les îles en Amérique du Nord - Guam, les Samoa américaines, Trinité et Tobago, par exemple - et je n'ai aucun problème avec l'identification des organisations qui étaient intéressées par la politique. Je n'ai pas eu de problèmes pour contacter ces groupes. Mais en fait, leur problème, c'était leur candidature en tant qu'ALS parce qu'elles avaient du mal avec cela et ne comprenaient pas vraiment l'ICANN en tant

---

qu'organisation, ni quel était le bénéfice qu'elles pouvaient en tirer. Pour elles, c'était ça le problème. Elles ne comprenaient à quoi ça servait de participer, de s'accréditer.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Garth. Je connais les ALS de ces régions en tant qu'îles. Il ne faut pas y aller aveuglément, il faut y aller avec des contacts, autrement ça ne sert à rien de les contacter, c'est clair.

Maureen, je m'excuse, elle avait levé la main avant tout le monde, mais je ne l'avais pas vue. Alors je m'excuse mais je vais lui donner la parole en premier.

MAUREEN HILYARD : Merci. Tijani. Je voulais moi-même souligner l'importance des synergies qui peuvent être utilisées pour soutenir ce que vous dites, Tijani. En tant qu'ALS de l'ISOC, lorsqu'on se déplace dans la région du Pacifique, ce qu'on fait c'est de toujours incorporer une partie du programme consacré à la sensibilisation pour pouvoir obtenir des fonds qui nous permettront de réaliser nos objectifs. C'est pourquoi on travaille autant au sein de l'ISOC pour faire tout ce travail. On se dit donc qu'il faut atteindre un équilibre par rapport au travail que l'ICANN peut faire. Mais en même temps, je crois qu'il faut souligner que dans la région Asie-Pacifique qui est si étendue, on a commencé à travailler sur

---

un projet pilote dans la région de la Mélanésie pour l'année prochaine. L'idée, c'est que cette région qui est vraiment au nord de la région et qu'on ne visite pas souvent, mais on travaille en tant qu'ALS, donc ce sont des ALS qui font le travail. Je pense que c'est aussi une partie de ce qui est important, parce que l'idée c'est d'encourager les ALS, de les faire agir et travailler pour elles-mêmes.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Maureen. Si j'ai bien compris, vous voulez le faire vous-mêmes sans l'aide des autres.

MAUREEN HILYARD : Non, ce n'est pas ça.

TIJANI BEN JEMAA : Ok.

Alberto Soto ?

ALBERTO SOTO : Je vais parler en espagnol.

Il existe toujours un programme de formation en personne qui a lieu pour la deuxième fois, je pense. Vous m'entendez ?

---

Merci beaucoup. Il y a un programme de formation des dirigeants qui a eu lieu la semaine dernière et pour la troisième. Avec tous ceux qui ont organisé cette séance de formation et tous ceux qui ont assisté l'ont dit d'ailleurs, on s'est dit que ce programme devrait avoir eu lieu avant. Les gens devraient y assister au moment de prendre leur poste, pour s'intégrer au groupe, parce que le cours était si utile. Dans mon expérience, c'est difficile d'accéder à ce type de programme parce qu'on n'a pas toujours les fonds, mais on devrait peut-être penser à un programme similaire pour former ceux qui veulent se proposer au poste dans leur région.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Alberto. Ce type de formation se fait à travers l'académie de l'ICANN. On a Sandra ici. Et je pense que c'est pour cela qu'il a été créé, pour les nouveaux arrivants ainsi que pour les dirigeants seniors, parce qu'il faut que les deux interagissent, et en même temps pour que les seniors forment les plus jeunes.

Fatima ?

FATIMA CAMBRONERO :

Moi aussi je vais parler en espagnol.

Dans ma région et au sein de mon RALA, l'ACRALO, on parle de formation de compétences depuis toujours. Beaucoup d'entre

---

nous avons participé à un bon nombre de ces initiatives et vous m'aurez déjà entendue dire à de nombreuses reprises que beaucoup de ces initiatives ne nécessitent pas d'argent. A l'ACRALO, on a invité les membres de la communauté, des experts dans différents domaines pour qu'ils nous forment sur certains sujets sur lesquels il nous fallait de la formation, surtout dans les questions plus techniques. Déjà ça, d'une part.

Et puis je tiens à dire également que j'ai une autre inquiétude, c'est que je ne sais pas, dans ce domaine, quel serait le retour de l'investissement. Quand est-ce que les personnes formées vont nous rendre cette formation en contribution volontaire à la communauté? Parce qu'on forme beaucoup de gens et beaucoup d'entre eux quittent l'ICANN à la fin de la formation, ils ne restent pas avec nous pour travailler en tant que volontaire, alors quel est notre échec là? Pourquoi ces personnes ne restent-elles pas? Pourquoi ne rendent-elles pas à la communauté à travers leur formation? Je voudrais donc proposer cela : que peut-on faire pour que ces personnes restent avec nous? Comment peut-on les attirer pour qu'elles continuent de participer, de s'engager, bref qu'elles continuent à grandir?

TIJANI BEN JEMAA :                   Merci, Fatima.

---

J'ai compris que la région d'Amérique Latine et des Caraïbes n'a pas besoin de l'aide du groupe de formation de compétences pour faire leur formation de compétences, je le sais.

Mais pour les personnes qui investissent par rapport à un investissement en personne et sur leur formation de compétences, lorsque les gens quittent l'ICANN, on forme les gens pour nos ALS, c'est notre obligation, notre devoir de le faire. Former les gens. Si après cela, elles quittent ou elles restent à l'ICANN, c'est une autre question. Il y a d'autres programmes qui pourraient peut-être les aider à rester. Je n'ai pas vu d'ALS, ou très peu d'ALS en fait, qui auraient quitté At-Large.

Je conçois que les gens partent. C'est vrai qu'ils ne sont pas actifs, c'est pour cela que l'on organise ces séances de formation de compétences, pour leur donner les outils nécessaires pour participer. Ce n'est pas suffisant, je le sais, mais c'est nécessaire. Si les gens ne comprennent pas, ils ne peuvent pas participer. Alors il faut les aider à comprendre et puis s'ils participent ou non, c'est un autre problème, il faudra le résoudre.

Humberto ?

HUMBERTO CARRASCO : Merci. Je vais parler en espagnol.



---

J'ai deux, pas un mais deux [micros]. Super.

On écoute les avis de tous et c'est difficile de ne pas être d'accord avec tout le monde, parce que le phénomène qu'on analyse en fait, ce sont différents points de vue qui analysent un même phénomène. Donc il y a beaucoup de commentaires justes ici.

Mon idée serait de reprendre ce que Fatima a dit. Nous, on a un programme de formation de compétences au sein de l'ACRALO et nous avons identifié un problème qui n'est pas en réalité la formation dans la génération de contenus ou de matériels. Le problème, c'est que les gens ne veulent pas participer. Peut-être que la question serait plutôt pourquoi les gens ne veulent-elles pas participer ? Il faut se poser cette question. Moi, j'ai fait dans cette dernière année et demi, pendant laquelle j'étais un des leaders de l'ACRALO, et à travers ma conviction personnelle, je me suis dit que bien qu'ils soient tous des bénévoles, certains en veulent plus que d'autres.

Alors il y a des gens qui ont différents intérêts pour différentes raisons à participer de manière plus active que d'autres. Le problème, c'est comment intégrer ceux qui ne participent pas activement ? Je pense qu'il faudrait leur proposer un encouragement quelconque, pas nécessairement économique, peut-être pourrait on avoir un accord avec une université ou une

---

autre entité qui pourrait leur donner des certifications, des attestations à la fin des cours que les gens pourront utiliser pour leur carrière professionnelle. Par exemple, dans le cas de l'ACRALO, peut-être qu'on pourrait travailler sur une formation linguistique dans laquelle les gens pourraient avancer dans le temps, qui leur permettrait d'avancer à l'avenir et les aiderait dans leur vie professionnelle. Parce que pour ACRALO, si on a des gens bilingues, on aura plus de participation. Ça, ça pourrait être un vrai encouragement que l'on pourrait proposer à travers une entité éducative ou à travers différents accords.

Dans le temps qui nous reste, on va essayer d'améliorer la situation, mais je pense que ce pourrait être une voie à envisager. Merci.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Humberto. Je répète que la participation des ALS n'est pas le devoir du groupe de formation de compétences, notre devoir est de leur donner des informations et des connaissances. Tout ce qu'il leur faut pour participer. Après s'ils ne participent pas, c'est qu'il leur manque autre chose qui n'est pas de notre devoir.

Ce que nous essayons de faire maintenant, c'est trouver la meilleure façon de leur donner les meilleures informations et les meilleures connaissances pour qu'elles puissent contribuer.

---

Je voudrais vous dire que nous ne faisons pas la formation de compétences pour nous amuser, on le fait parce qu'il y a des sujets nécessaires pour que nos ALS comment contribuer aux activités de l'ICANN.

Par exemple, cette année, le plus important pour l'ICANN, c'était la transition et la responsabilité. On s'est centré sur ces deux questions, très fortement d'ailleurs, et on a d'abord organisé des webinaires sur chaque fonction de l'IANA, parce que les gens ne savent pas ce que ces fonctions sont. On a organisé des séminaires pour ces fonctions deux fois. Deuxièmement, on s'est centrés sur la responsabilité, on a expliqué pourquoi ces mécanismes de responsabilité sont nécessaires et on a également organisé un webinaire sur la contribution d'At-Large avec la responsabilité et la transition.

Tout cela est nécessaire pour nos ALS parce que ça leur permet de comprendre ce qui se passe, ça leur permet de participer si elles le veulent. C'est ça le but du groupe de travail sur la formation de compétences. C'est vrai qu'on ne peut pas résoudre tous les problèmes de participation des ALS. Nous savons qu'il y en a beaucoup et nous discutons de cela au sein du nouveau groupe de travail qui se concentre sur les ALS, on discute de cela au sein de ce groupe. Mais n'oubliez pas que notre devoir est de former, de donner des informations et des connaissances à nos ALS.

---

Maureen ? Alan ?

ALAN GREENBERG :

Ce que j'ai entendu de la part d'Humberto, j'espère avoir bien compris, ce n'est pas un problème de participation après la formation, c'est qu'ils ne participent pas à la formation. Ça c'est une partie du problème. Ce n'est pas notre problème en tant que tel, mais si on fait beaucoup d'efforts pour bâtir des cours et qu'ils ne viennent pas, et bien comme on dit en anglais, on peut amener un cheval à l'aube mais on ne peut pas le forcer à boire. Donc c'est un peu la situation actuellement, et ce sont les attentes que nous avons de nos ALS, ce sont des critères. Peut-être qu'ils veulent simplement avoir une carte de membre et que ça ne leur apporte rien. Il faut vraiment que l'on parle plus étroitement avec les ALS et ça, c'est la responsabilité des RALO pour qu'ils comprennent pourquoi il n'y a que peu d'intérêt. Peut-être que ça ne les intéresse pas et c'est tout. Peut-être que c'est nous qui n'avons pas la bonne approche. Je crois que la formation linguistique, ça va un peu trop loin peut-être, mais c'est vrai que c'est un obstacle.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui, vous avez tout à fait raison. Des questions là-dessus ?

Olivier.

---

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Tijani. Je vais mentionner ce qu'a dit Alan, je ne vais pas le répéter. Les ALS qui partent, ce ne sont pas souvent les ALS, mais leurs représentants qui s'en vont et pour une bonne raison, parce qu'ils ont été engagés par l'ICANN, par d'autres organisations dans la gouvernance de l'Internet, et parfois j'ai l'impression qu'on est un peu un endroit, une porte d'entrée pour ces ressources. Parfois ces gens commencent une carrière professionnelle brillante à partir de là. C'est difficile, parfois on perd des ALS pour ces raisons, parce que les gens vont, avec plus de responsabilités, commencer une carrière. Donc nous avons besoin de ces webinaires.

C'est une question de génération je crois également, mais c'est vrai que ça tourne beaucoup, il y a une forte rotation. Merci.

INTERVENANT NON-IDENTIFIE : Une seule façon. C'est [inaudible] au micro.

A l'ALAC, nous sommes supposés représenter ces gens et ces gens, parfois, ne travaillent pas bien, et on perd beaucoup. C'est nous qui leur avons permis d'avoir ces postes, donc c'est une question assez grave, il me semble, pourquoi nous voulons qu'ils participent et pourquoi voudrait-il participer. Il y a plusieurs questions qui se posent.

---

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup [Kelly ?].

Je note que nous avons des questions qui dépassent un peu le renforcement des compétences, donc s'il vous plaît posez des questions sur le renforcement des compétences, puisque nous sommes le groupe de travail sur la formation des compétences. Nous avons des outils et des méthodes, nous pouvons en parler. Comment, en effet, renforcer l'intérêt des ALS? Question de participation, de reconnaissance des ALS, nous on fait le renforcement des compétences.

ALAN GREENBERG : Oui, Tijani, vous avez dépassé le temps imparti, par deux fois, ce n'est pas votre faute. C'est un sujet très populaire, mais il faut qu'on passe à autre chose.

Jimmy ?

JIMMY SCHULTZ : J'ai entendu ce qui a été dit et je crois que j'essaierai d'atteindre ces gens en parlant aux conférences de ce que nous faisons ici, par exemple au congrès de la communication à Hambourg qui est l'un des congrès les plus importants pour les technologies de l'information avec des milliers de participants, à Hambourg.

---

Je vais encore une nouvelle fois essayer de proposer une présentation sur les ALS, sur l'ICANN, sur les groupes ayant trait à l'Internet en Allemagne, mais parfois ça ne les intéresse pas ces grandes conférences, d'avoir une présentation sur l'ICANN, c'est trop complexe, c'est quelque chose qui ne les interpelle pas. C'est ridicule, mais moi j'essaierai de placer des présentations dans ce type de congrès internationaux.

TIJANI BEN JEMAA : Satish.

SATISH BABU : J'ai écouté ces commentaires, et on a l'impression qu'il y a une [compétence psychologique], une préparation des ALS. S'ils ne sont pas prêts, ils ne vont pas bien participer. Je vois qu'à l'APRALO, on a noté qu'au départ ce n'était pas très populaire, mais vous rajoutez des éléments dans le programme ALS, je crois que ça va les intéresser de plus en plus.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, pas d'autre question. Ce que j'aimerais dire, c'est que si on essaie de trouver d'autres méthodes, d'autres moyens pour renforcer les compétences, si on demande l'aide et le soutien d'ICANNLearn pour que nos webinaires soient toujours prêts et disponibles, pour qu'on puisse facilement les trouver et les

---

suivre, nous savons que la participation n'est pas très élevée, elle n'est pas nulle, elle n'est pas assez large ni assez satisfaisante pour nous. Donc ce que je vous demande, c'est de nous fournir des idées sur d'autres outils pour améliorer notre travail de renforcement des compétences et demain, nous aurons une séance sur le sujet, alors venez nous voir. Continuons le débat. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG : Nous allons passer la parole, je ne sais pas s'il est en ligne, Dev ?  
Qui va prendre la parole ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Bonjour, c'est Dev Anand. Vous m'entendez ?

ALAN GREENBERG : Oui, je vous passe la parole. Je ne sais pas si vous nous voyez très bien sur l'écran, mais on va essayer de gérer la séance, ici, à Dublin.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Merci beaucoup. J'ai quelques transparents à vous montrer. J'aimerais vous parler de ce que nous avons fait au niveau de notre sous-comité pour l'engagement à l'ALAC.



---

Voilà, ça vous le trouvez sur l'écran maintenant. Pour parler de ces stratégies pour avoir de nouveaux membres potentiels de la communauté At-Large, ça c'est la sensibilisation, et l'engagement pour ceux qui sont déjà membres, pour continuer les activités de l'ALAC au sein de l'ICANN, donc c'est un sous-comité pour des stratégies à mettre en œuvre d'une manière réussie, voilà donc on passe directement à cette carte.

Transparent suivant. Voilà. Donc c'est le transparent numéro 4.

Donc le sous-comité, pour revenir un peu en arrière, c'était cette sous-comité de sensibilisation de 2013 à la moitié de 2015, on avait le programme CROPP, un programme pilote, il y avait des manifestations pour la sensibilisation et des gens qui se déplaçaient pour des réunions. A Singapour, l'ALAC a changé un peu cela pour mettre l'accent sur l'engagement, donc il y a eu un changement de nom, de titre du sous-comité, puisqu'on a parlé de plus d'engagement. Donc après ICANN 53, cette sous-comité a continué à travailler.

La sensibilisation et l'engagement a connu quatre réunions. Nous avons développé un plan stratégique pour chaque RALO. Chaque RALO a expliqué ses objectifs pour l'année fiscale 2016, ses attentes, pour que l'on puisse coordonner les voyages également pour toutes les parties prenantes. Nous avons donc développé ce plan stratégique pour chacun des RALO, et vous

---

avez des liens à l'écran que vous voyez pour chaque région du monde, AFRALO et ainsi de suite.

Passons maintenant au transparent suivant. Le plan stratégique des RALO, ces plans stratégiques incluent l'identification de manifestations de sensibilisation, manifestations clefs qui vont se dérouler dans la région. Il y a des résultats spécifiques et mesurables. Ça, ce sont donc les plans stratégiques pour chaque RALO, avec une révision de la représentation régionale des ALS.

Maintenant le sous-comité ALAC a créé un groupe pour aller au programme CROPP et nous avons un calendrier pour aller à ces manifestations CROPP. Vous avez des liens hypertextes, vous pouvez vous y rendre. Voici un exemple de calendrier de manifestations de sensibilisation At-Large. Les calendriers ressemblent à cela. On peut les trouver sur Internet et vous pouvez souscrire à ces manifestations, vous pouvez recevoir des informations dessus.

Donc le travail effectué par le sous-comité sensibilisation et engagement, nous avons travaillé avec le département de la société civile de l'ICANN pour l'année fiscale 2016. Il n'y avait pas assez de coordination régulière entre At-Large et les GSO, c'est-à-dire l'engagement global des parties prenantes. Les membres d'At-Large ont compris qu'il serait intéressant de participer et d'avoir plus de présence, faire partie de la liste, avoir des

---

conférences et des conférences téléphoniques, une meilleure communication pour connaître toutes les manifestations de sensibilisation qui se déroulent.

Transparent suivant. On a sélectionné un membre du sous-comité sensibilisation et engagement pour servir à l'équipe d'analyse du programme pilote de sensibilisation régionale ALAC, pour ces dossiers CROPP, dans le système CROPP pour l'année fiscale 2016. Vous avez les membres à l'écran, vous avez les noms de ces cinq personnes à l'écran : Daniel Nanghaka de l'AFRALO, Ali AlMeshal de l'APRALO, Yuliya Morenets de l'EURALO, Juan Manuel Rojas du LACRALO, et Glenn McKnight du NARALO.

Nous avons conçu une brochure pour les manifestations ALAC à Dublin pour les donner aux boursiers ICANN ou aux NextGen et ainsi de suite, pour les informer de ce que fait l'ICANN. Nous avons également une analyse préliminaire du programme des boursiers de l'ICANN pour éventuellement trouver plus de membres ou de candidats.

Pour le travail qui a été fait par ce sous-comité, nous avons commencé à travailler à la révision de la structure At-Large, travailler avec l'équipe At-Large. Nous avons parlé d'idées, de stratégies d'engagement pour les ALS par exemple. Nous travaillons également avec le groupe de travail stratégies pour

---

les nouvelles réunions, un groupe ad-hoc, ça se sont les nouvelles réunions, par exemple la réunion B qui se tiendra en 2016 dans la ville de Panama. Nous travaillons avec Beran, moi-même, Vanda et Maureen que je ne veux pas oublier.

Nous avons également collaboré au groupe de travail de renforcement des compétences afin de s'assurer que les webinaires seront bien conçus pour la formation, pour le renforcement des compétences, qu'ils soient coordonnés et en complément des stratégies d'engagement.

Pour plus d'informations, vous avez le Wiki du sous-comité ALAC sensibilisation et engagement. Nous avons des documents dessus. Nous avons tous les liens à l'écran. Les documents sur le travail fait par notre sous-comité. Les liens, par exemple tous les documents qui sont pour les intervenants en plusieurs langues pour faire des présentations sur l'ICANN ainsi que sur l'ALAC. Nous avons le programme pilote CROPP, vous avez plus d'informations à l'écran là-dessus aussi.

Cela étant dit, je suis prêt maintenant à répondre à vos questions.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. J'aimerais tout d'abord, Dev, dire que c'est dommage que vous ne soyez pas avec nous à Dublin parce

---

que vous avez fait un travail remarquable et absolument formidable. Je ne sais pas où vous étiez quand on a parlé de renforcer les compétences, il y a une intervention de Kaili Kan, notre nouveau représentant ALAC. Jimmy Schulz a pris la parole aussi. Ils ont parlé de la sensibilisation et de l'engagement, et en ont parlé plus peut-être que de renforcement des compétences que l'ICANN nous a dit qu'il y a parfois des difficultés à travaillé avec ces utilisateurs. Jimmy Schulz nous a dit qu'il avait essayé de faire des présentations dans un congrès et qu'il n'a pas été bien reçu, on n'a pas accepté sa présentation. Donc comment pouvons-nous dépasser cela ?

ALAN GREENBERG : On ne vous pose que des questions intéressantes, Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Tout à fait. La réponse n'est pas simple. Nous allons continuer à parler, en effet, de l'engagement ici même à Dublin et je suivrai cela de prêt. Je dirai qu'il faut trouver des organisations avec des ALS qui s'intéressent à ce qui se fait au niveau local pour le DNS. Parce que je crois que si ça ne les intéresse pas, ces ALS, ce qui se passe au niveau local, ils ne s'intéresseront pas à ce qui se passe au niveau global. Quand vous partagez des informations, il faut commencer au niveau local, voir ce qui s'y passe, la ccTLD par exemple, la sécurité des domaines par exemple et les

---

questions de respect de la vie privée, d'anonymisation et les questions également concernant la transition de l'IANA viendront un peu après, mais deviendront plus importantes et plus faciles à comprendre par travailler au niveau local. Par exemple, si l'on utilise des gTLDs et qu'on est impacté par ce qui se passe au niveau mondial. Donc ça, c'est une idée.

Plus tard, cet après-midi, on continuera à parler de cela plus en détail.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup, Dev. Kaili.

KAILI KAN : Merci beaucoup. Pour rebondir sur ce qui a été dit, moi je suis des télécommunications, c'est mon expérience, notre situation est un peu similaire pour l'industrie des télécommunications. Parce qu'il n'y a plus de pénurie mais plutôt un surplus. Il y a par exemple de moins en moins de gens qui s'intéressent aux télécommunications. Donc est-il possible qu'on arrive à la même chose avec les noms de domaine et qu'on se dise que ce n'est plus un problème, que c'est un peu dépassé. Je crois qu'à l'ICANN, nous devons penser en ces termes. Où pouvons-nous mieux servir les ALS ? Et je crois qu'il y a des problèmes encore nombreux à régler, mais il faut demander aux citoyens Internet ce qui les inquiètent maintenant et comment on peut les aider.

ALAN GREENBERG :

Je crois que c'est très bien vu comme point. C'est une question d'engagement de nos utilisateurs individuels, mais vous avez peut-être raison, ce n'est plus la même situation qu'il y a quelques années de cela. Vous m'avez déjà entendu dire que personne ne dit « les égouts marchent bien aujourd'hui », parce qu'on n'y pense même plus aux égouts. C'est quand ça ne marche pas qu'on se rend compte que ça existe. Maintenant, dans les pays développés, on a l'électricité partout, on appuie sur un bouton, on a des égouts, ça fait partie de la vie quotidienne. Mais je suis sûr qu'il y a encore des problèmes à régler.

Je vois deux personnes qui veulent prendre la parole. Ce seront les dernières. Nous avons Holly et Siranush.

HOLLY RAICHE :

Vraiment, pour répondre à cela. Si vous expliquez les problèmes autour du WHOIS, les critères WHOIS, ça, ça a trait à l'anonymisation et au respect de la vie privée. Il y a beaucoup de gens ici même qui parlent des règles. Il y a des représentants de délégations européennes qui ont décidé que ça c'est un problème grave pour nous, finalement, On en parle depuis des années. Donc le transfert pour l'IRTP, pour les dossiers, les certificats pour les titulaires de noms de domaine. Comment

---

transfère-t-on ces noms de domaine d'un titulaire à un autre ? Ça, c'est seulement quand vous avez perdu votre nom de domaine que vous vous en rendez compte, donc ça a un impact fort. C'est comme les égouts, ça marche assez bien maintenant, mais il y a encore des problèmes à régler. Il faut penser à l'utilisateur final et penser en termes de perspective de l'utilisateur final. Ce n'est pas une question facile parce que ce qui a un impact fort sur l'utilisateur, on le comprend lorsqu'on travaille dans différents groupes de travail, groupes de développement des politiques, et on se rend compte que les égouts fonctionnent bien mais ça n'a pas été facile de les concevoir.

**SIRANUSH VARDANYAN :** Par rapport à ce qu'a dit Dev sur le calendrier pour la sensibilisation avec ses différentes manifestations, merci beaucoup pour cet excellent travail, Dev. C'est très utile, c'est très bien. C'est important d'utiliser ce calendrier, à l'APRALO ça nous a beaucoup aidé. Nous avons envoyé des liens à tous les ALS en demandant si quelqu'un allait à telle réunion.

On se rend compte qu'il y a des milliers d'événements. Douze ALS nous ont dit que c'était, en effet, ce qu'ils faisaient. Dans le cadre de la gouvernance de l'Internet et de l'ICANN, on leur a dit « envoyez-nous ces liens, ces informations », on a mis tout cela



---

sur les calendriers, ça prend un peu de temps mais ça vaut vraiment la peine de le faire et je vous encouragerai à utiliser cet outil.

C'est pour cela également qu'hier ou avant-hier j'ai dit qu'il est important de collaborer sur ce thème. A l'IGF, sur la gouvernance de l'Internet à Islamabad, c'est quelque chose de très intéressant, c'est un ALS qui nous en a parlé. En collaborant ainsi, on entend parler de choses très intéressantes qui se déroulent, des manifestations, des conférences, des événements qui sont maintenant sur ce calendrier et que nous pouvons donc soutenir et auxquels nous pouvons participer. Ce doit être une priorité pour nous tous.

ALAN GREENBERG :                   Merci beaucoup, Siranush. Merci, Dev.  
Nous allons maintenant – oui, Dev, allez-y.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je ne voulais pas vous couper la parole.

ALAN GREENBERG :                   Pas de problème.

---

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Il y a un peu d'écho et de délai ici. Je voulais revenir sur un transparent, sur les membres du sous-comité. J'en suis donc le président, il y a des coprésidents régionaux, comme vous le voyez à l'écran, Glenn McKnight pour l'Amérique du Nord, en Afrique nous avons Daniel Nanghaka, nous avons Olivier Crépin-Leblond qui est coprésident pour la région européenne. Donc c'est ouvert à tout le monde, Tous ceux qui s'intéressent à ça peuvent nous rejoindre. Il y avait une question dans la salle, je crois que beaucoup de gens s'intéressent à ces questions. Voilà.

ALAN GREENBERG : Merci encore, Dev. Nous apprécions que vous soyez avec nous et que vous ayez tant travaillé pour nous.

La prochaine séance, c'est sur l'Académie, avec Sandra. Avant cela, nous allons avoir une mise à jour sur nos invités qui arrivent. En théorie, dans dix minutes, des invités nous rejoindront pour la commission des finances et du budget. Sandra, vous avez au moins dix minutes.

SANDRA HOFERICHTER : Merci beaucoup, Alan. Sandra au micro.

Je crois que vous êtes déjà bien conscients que le programme de leadership s'est tenu juste avant cette réunion. Nous étions en train de voter, de sélectionner ceux qui vont participer à ce

---

programme. C'est le troisième de suite, ça devient une tradition. Si on le fait trois de suite en Allemagne, ça devient une tradition.

Je dois dire que ce programme est presque parfait. On doit l'ajuster un peu encore, le modifier un peu. On a entendu un retour de nos participants et le feedback que l'on reçoit, c'est que c'est exceptionnel et positif. On peut changer quelques petits détails, on peut l'améliorer un petit peu, le peaufiner, mais c'est presque parfait. Cela dit, on peut toujours s'améliorer également, comme vous le savez.

Regardez à l'écran, vous avez beaucoup de photos de ce programme de leadership. Voilà comment ça se passait, voilà comment nous travaillons et l'une des grandes améliorations cette année, c'était qu'il n'y avait pas véritablement de frontière entre les membres du personnel. Lorraine, oui, Lorraine était avec nous et faisait véritablement partie du groupe, c'était vraiment brillant, il n'y avait pas de barrière entre le personnel et la communauté. Gisella participait également. Toute la préparation en avance avait été effectuée et c'est un programme qui a bien fonctionné. Les participants parlaient sans frontières de leurs diverses communautés, nous avons eu Seun, Yrjo, Humberto, Maureen et Judith qui ont participé.

Ils ne sont pas là dans la salle, sinon je leur aurais demandé de nous dire quelques mots sur ce qui s'est passé, mais vous

---

pouvez leur demander individuellement quand vous les voyez. Nous avons eu des membres du conseil d'administration qui sont restés uniquement une journée et demie. Vous savez que beaucoup de travail évidemment se fait au niveau du conseil d'administration.

Nous avons changé les dates de ce programme, ce ne sera pas durant la réunion C à l'avenir, parce qu'elle va être très longue. On va devoir partir presque deux semaines de chez nous. Et nous avons le processus pour les communautés qui reçoivent également les nouveaux venus. Il y a la sélection du NomCom qui est arrivée assez tard cette année, donc il y a eu des problèmes d'obtention de visa et de préparation des voyages et des déplacements. Donc on va changer un peu la date. Peut-être aux réunions A ou B, la plus courte.

Il y aura donc peut-être un an et demi avant la prochaine formation puisqu'il y a aussi des questions financières qui se posent. Ce ne sera pas pour l'année prochaine, pour les réunions A et B de l'année prochaine. Mais je crois qu'on aura encore plus amélioré ce programme.

Vous savez que la formation des nouveaux membres du conseil d'administration, c'est également très important qu'ils connaissent les communautés et la façon dont nous travaillons à At-Large.

---

Je vois Humberto qui vient d'arriver. Vous avez participé à ce programme, peut-être pourriez-vous nous dire quelques mots de votre expérience. Nous n'avons que dix minutes, mais je vous donne la parole.

HUMBERTO CARRASCO : Merci. Je vais parler en espagnol.

ALAN GREENBERG : Que ce soit clair, vous n'avez pas dix minutes. On a déjà nos invités ici, dans la salle, et ça fait quinze minutes qu'on a commencé. Je voudrais parler pendant au moins une minute et demie des finances.

HUMBERTO CORRASCO : Merci. A vrai dire, ça a été une expérience vraiment ravissante, parce que ça nous a permis d'entrer en contact avec des gens qui ont plus d'expérience, mais aussi avec différents membres des différents organismes de l'ICANN, et ça nous permet d'élargir un peu notre vision.

C'est vrai, en même temps, que c'est un programme un peu lourd, dans le sens où il prend beaucoup de temps, beaucoup d'efforts. C'est vraiment surprenant la quantité de connaissances, de concepts, que l'on voit. Ça nous donne

---

vraiment une idée beaucoup plus claire. En même temps, ça nous permet d'entrer en contact avec des gens dans différents domaines de connaissance.

Je me suis rendu compte, du moins c'est ce qu'on disait ensemble avec ceux qui suivaient les cours, qu'on a tous appris. Ce programme est un vrai succès. Je voudrais bien qu'il se répète et je félicite les organisateurs, le personnel et tous ceux qui y participent. Merci.

SANDRA HOFERICHTER : Merci, Humberto. Alors le programme des dirigeants est un des programmes du groupe de l'Académie. Quant au reste du groupe, on n'a plus rien fait depuis Buenos Aires, parce que c'étaient les vacances d'été, et parce que le CWG et le CCWG ont attiré l'attention de tout le monde et on n'avait plus le temps de rien faire d'autre. Pour l'organisation de ce programme, on a consacré tout le reste du temps qu'on avait, donc c'est tout ce qu'on a eu.

Pour la réunion de Marrakech, je sais qu'on aura au moins quinze mois avant le prochain programme de formation, donc on va se centrer sur le travail qui a été fait ensemble avec la rénovation du site Web. On va travailler avec le personnel de l'ICANN, on va renouveler les appels à participation à la communauté. Il y a des groupes de parties prenantes qui ont

---

déjà identifié des membres pour ce groupe de travail. Il va falloir que ce groupe devienne intercommunautaire.

Je viens d'écouter Cheryl raconter une idée qu'elle a eue pour son propre groupe intercommunautaire, parce qu'elle a travaillé sans charte. Donc l'élimination de ces formalités pourrait peut-être être un modèle pour le groupe de travail sur l'Académie de l'ICANN, pour que l'on devienne un groupe de travail intercommunautaire.

Nous allons recommencer ou lancer peut-être un processus avant Marrakech et j'espère donc qu'on aura un groupe intercommunautaire pour Marrakech. Merci.

ALAN GREENBERG : On a un papier blanc, je ne sais pas qui c'est qui veut prendre la parole. C'est Olivier ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : On me connaît comme papier blanc, c'est moi.

Sandra, vous avez parlé du mouvement, des délais du programme, du passage du programme de formation de compétences à d'autres. On a entendu des gens dire qu'ils auraient bien voulu passer par ce programme avant de commencer à exercer leurs fonctions. Ils auraient beaucoup

---

bénéficié de ces formations. Mais beaucoup ont été des dirigeants ou vont assurer leur poste avant la prochaine assemblée générale. Est-ce que ça ne pourrait pas être inutile de remettre le programmer à plus tard ?

SANDRA HOFERICHTER : Merci, Olivier. C'est vrai que je défendrai toujours la réunion C pour le programme de formation. On ne l'appelle plus réunion C, mais je pense que vous savez tous de quoi on parle. Pour la troisième fois, c'était tellement différent de pouvoir coordonner les programmes, on avait des emplois du temps en conflit, des nominations NomCom, il manquait des membres du conseil d'administration aussi.

Alors, c'est vraiment une grande perte et c'est plus grand, en fait, que de participer en tant que nouvel arrivant pendant trois, quatre mois, avant de passer par la séance. On pose des questions moins qualifiées, mais on a déjà une expérience et on sait déjà ce qui n'est pas clair en tant que nouvel arrivant lorsqu'on assiste au programme une fois qu'on a déjà exercé notre poste pendant trois ou quatre mois. On est plus ciblé.

Vous vous souviendrez que c'est un effort de la communauté pour la communauté. Nous avons des dirigeants qui viennent d'arriver, mais on a aussi des dirigeants très formés comme Yrjo, comme Russ Mundy, des gens très connus dans la communauté.



---

Donc on a un mentorat en cours, ce qui nous permet de pouvoir éviter ces conflits.

ALAN GREENBERG :

Je ne veux pas de réponse explicite. Etant donné qu'on a beaucoup de gens qui voudraient participer, c'est malheureux que la modification dans les délais ne nous permettent pas d'avoir ce type de séances à Marrakech ou à Panama et que l'on doive attendre un an et demi avant d'organiser ce type de séances à nouveau. Mais c'est tellement utile pour la communauté que j'espère que l'ICANN pourra commencer à mettre ce programme en place. Je pense que même s'ils ont fait un très bon travail, il va falloir qu'on institutionnalise un peu cela.

On va passer deux minutes au sous-comité des finances et du budget, puis on passera à la suite.

SANDRA HOFERICHTER :

Juste pour répondre rapidement. Si on a des fonds disponibles dans le budget du prochain exercice fiscal, on sera content de le faire lors d'une prochaine réunion, une réunion plus courte, etc., mais ça dépend toujours des fonds.

---

ALAN GREENBERG : Ça dépend oui, je ne connais pas les coûts. Dans le budget, dans les demandes, puisqu'on a dit cela devant certains qui pourraient avoir une influence là-dessus. Pour la dernière réunion, une partie du travail de notre réunion était dédié au sous-comité des finances et du budget qui n'a pas été aussi actif que possible parce qu'on vient tout juste de commencer le nouvel exercice fiscal. On va donc re-sélectionner des membres pour ce comité pour cette prochaine année à la fin de la réunion. On pourra donc changer ou pas et on commencera à avoir des réunions périodiquement. On a des demandes de budget qui ont besoin de travail, qui requièrent des discussions et donc le sous-comité des finances et du budget devrait commencer à travailler avec le reste de la communauté. Il y a des actions à prendre là-dessus. Rien d'autre à rapporter.

On va demander aux invités de venir nous rejoindre à la table.

Merci. Nous allons reprendre avec la prochaine partie de notre réunion dans quelques instants.

J'ai Carole Cornell à ma droite, à votre gauche par rapport à moi. C'est Becky Nash qui l'accompagne. Est-ce que Xavier nous rejoindra ? Ah, il se cache là-bas ! Il se cache, oui, il est à côté de Cheryl.

Je vous donne la parole.

---

CAROLE CORNELL: Merci, c'est Carole Cornell au micro.

Aujourd'hui, nous allons vous donner une mise à jour complète des opérations. On passe s'il vous plaît à la diapo suivante. Nous allons la laisser là, en suivant notre ordre du jour pour aujourd'hui.

Je présente Becky, vice-présidente des finances, qui va présenter l'ordre du jour. A ses côtés, on a Taryn.

BECKY NASH : Merci. Aujourd'hui, nous allons parler de la mise à jour des finances. Nous allons voir d'abord un aperçu, puis le plan opérationnel et le budget pour le plan opérationnel quinquennal et son processus de mise à jour par rapport à l'exercice fiscal 2017, la version bêta du tableau de bord, puis l'excellence organisationnelle.

Je commencerai avec la première partie. A l'ICANN, on a la responsabilité de la transparence financière, et on voulait vous parler des différents moyens à travers lesquels on publie des informations. On a les appels trimestriels pour les parties prenantes. Le dernier appel de l'exercice fiscal a eu lieu le 20 août et on a également déjà eu notre premier appel trimestriel de l'exercice fiscal 2016 le 6 octobre.

---

On a également publié des informations de notre pack financier sur notre site Web. Outre ces informations, nous publions nos déclarations, nos bilans financiers tous les ans, avant le 30 octobre. Nous avons également les formulaires de déclaration des impôts, ensemble avec d'autres types de publication, le rapport financier qui soutient les initiatives de responsabilité et de transparence financières.

On a un plan opérationnel et un processus de budgétisation pour l'exercice fiscal 2017 qui prend en considération les demandes des différents groupes à travers des appels qu'on maintient avec eux et qu'on utilise pour publier nos informations financières.

Nous allons maintenant voir certaines données financières pour le premier trimestre de l'exercice fiscal 2016 et le dernier trimestre de l'exercice fiscal 2015.

XAVIER CALVEZ :

Juste pour ajouter à ce qu'a dit Becky, les informations que vous avez là-dessus portent sur des informations financières que nous partageons et qui ne sont pas nécessaires, ou qui ne sont pas requises en tout cas par les réglementations. Le formulaire [990] doit être publié et les bilans financiers audités sont exigés par la loi pour avoir des informations sur l'organisation afin qu'elle puisse opérer.

---

Par rapport à l'appel trimestriel, ce n'est pas une obligation. On n'a pas l'obligation de publier des informations tous les trimestres. Le lot d'informations financières par trimestre, ce n'est pas non plus une exigence, mais ce sont des documents que nous voulons publier pour avoir davantage de transparence et voilà pourquoi on publie toutes ces informations, pour que tout le monde sache quelle est la situation de l'ICANN. Voilà pourquoi vous voyez ici les différents points qui portent sur la transparence et la responsabilité. Becky y a ajouté également les informations supplémentaires qui se conforment aux exigences de réglementation. Merci.

Je vais présenter rapidement les informations financières pour l'exercice fiscal 2016 et 2015 aussi. Vous vous souviendrez que notre exercice fiscal va chaque année de juillet à juin. On vient juste de finir l'exercice fiscal 2015, à la fin de juin. Ça fait trois mois, donc, ou trois mois et demi. Nous sommes sur le point de conclure notre audit, on a des vérificateurs indépendants en train de conclure les audits de nos bilans financiers cette semaine. Il y a du travail en cours. J'espère qu'il n'y aura pas de problème avec ces audits, ce devrait encore être un succès.

Ici, vous avez un aperçu très résumé de nos opérations, des informations financières pour la période qui se termine fin juin, donc on a douze mois d'informations de juillet 2014 à juin 2015.

---

On avait un budget, des revenus de 104 millions de dollars d'après le budget. C'est ce qu'on prévoyait au début de l'année. On espérait, on pensait au début de l'année ne pas avoir autant de revenus parce qu'on avait délégué moins de registres dans la racine au début de l'année que prévu. Et c'est ça qui a eu un impact sur les données réelles. Donc on a eu 2 millions de dollars de moins. Puis à cause de cela, on a également réduit ici les dépenses de base, opérationnels et de capitaux, pour ne jamais dépenser plus que ce qu'on gagne. Vous voyez qu'on a eu deux millions de plus.

Les initiatives sont des dépenses, exclusivement pour le projet de transition du gouvernement des Etats-Unis dans ce cas-là. Ces dépenses sont financées, comme vous le savez, par des fonds spéciaux. Vous savez sans doute qu'on a dépensé plus que prévu dans ce domaine, pour ce projet. On a dépensé deux millions de plus suivant les conseils juridiques dont on a fait l'objet.

Alors un peu moins de revenus, moins de dépenses ici, plus de dépenses là, donc en fait c'était un peu moins que prévu. Donc net net, on avait presque pas de variations, on a presque respecté le budget prévu.

Y-a-t-il des questions ?

Oui ?

---

KAILI KAN : Par rapport aux revenus, est-ce que les revenus sont 100% des noms, des numéros qui sont accordés ou bien est-ce qu'il y a des donations par exemple de noms ?

XAVIER CALVEZ : C'est une bonne question. Comme Carole me l'a dit l'autre jour. A chaque fois qu'on enlève une diapo, on a une nouvelle question. Il va falloir que l'on révise la stratégie là. On vient tout juste d'éliminer plein de diapos parce qu'on pensait qu'il y avait trop d'informations superflues et justement l'une d'elles portait sur les sources de revenus.

Mais la réponse est toute simple : 96% de nos revenus résultent des contrats avec les bureaux d'enregistrement, avec les parties contractantes qui, à la fin du jour, sont ceux qui touchent à l'argent des titulaires des noms de domaine. Parce qu'on a 10 centimes par registre qui, en fait, viennent des titulaires de noms de domaine. Ce sont eux qui les paient à travers les registres et les bureaux d'enregistrement. Donc les registres et les bureaux d'enregistrement, et les frais qu'on accumule à travers eux représentent 96% des revenus.

---

Le reste, ça vient de contributions volontaires des opérateurs de codes de pays, les ccTLDs, dont la plupart appartient à la ccNSO. Mais ils ne lui appartiennent pas tous, il faut le savoir.

On a également approximativement un million de revenus qui vient des réunions de l'ICANN. Les stands qu'on a en bas, en fait, génèrent à peu près entre 200 et 300 000 dollars de revenus de sponsorat par réunion de l'ICANN. Ça couvre un peu les coûts des réunions de l'ICANN.

KAILI KAN :

Je pensais, en fait, que les opérations de l'ICANN sont plutôt volontaires, n'est-ce pas ? Ce sont des bénévoles qui gèrent presque tout à l'ICANN ? Mais d'autre part, il y a beaucoup de bénévoles qui sont aussi la source principale de revenus. En fait, pour la plupart de ces bénévoles, les principales sources de revenus viennent de la consultation, ce sont des conseilles. Je me demande donc si l'ICANN ne considère pas que ces conseillers cèdent des revenus. Si ça ne pourrait pas représenter de la charité, ça voudrait dire que des personnes comme Alan paierait moins d'impôts.

Je pense que cela nous permettrait peut-être de mieux mesurer la vraie taille de nos opérations. En même temps, ça représenterait plus de bénéfices pour les bénévoles. C'est tout.



---

ALAN GREENBERG : Je vais répondre en tant que président, je vais répondre à votre question. Vous pourrez donner votre réponse plus tard, par la suite.

XAVIER CALVEZ : On a une réponse technique.

ALAN GREENBERG : Moi, en tant que bénévole, je voudrais bien avoir des extensions imposables que je demanderais, mais vous ne pouvez pas me le donner, je pense. Sans parler du fait que vous ne pouvez pas le faire, vous pouvez dépenser ma donation en dépenses réelles, mais ce serait très utile de pouvoir réduire cela.

XAVIER CALVEZ : Je ne sais pas très bien de quel type de déduction des impôts vous parlez.

ALAN GREENBERG : Moi, je vous ai déjà donné 500 000 dollars cette année.

XAVIER CALVEZ : Ce n'est pas une réduction d'impôts.

---

ALAN GREENBERG : Je [voudrais] un reçu.

XAVIER CALVEZ : Je peux vous donner un reçu bien sûr, si vous voulez, mais ce n'est pas déductible.

KAILI KAN : Il y a des gens qui facturent [4000] dollars de l'heure.

XAVIER CALVEZ : Oui, mais je veux savoir de quel type de réduction d'impôts vous parlez, parce qu'on ne peut pas...

ALAN GREENBERG : On sait, on comprend. On plaisante, mais on sait que ce n'est pas possible.

XAVIER CALVEZ : On peut parler des aspects et des implications sur les impôts plus tard, mais l'impact du temps des volontaires et des bénévoles qui nous donnent tellement de leur temps, on a beaucoup de bénévoles, Becky et moi en avons discuté il y a quelques semaines. C'est un aspect qu'on prend en compte pour déterminer la donation de ressources qui existe et la

---

question est qu'il faut que l'on tienne compte avec davantage de profondeur quelles sont les exigences et quelle est la portée de ces exigences de comptabilité.

Ces ressources que vous donnez ont une définition pour les impôts et pour la comptabilité, donc il faut considérer l'aspect comptable de vos exigences, puis je pense qu'on pourrait utiliser tout cela pour voir comment mieux l'intégrer aux circonstances spécifiques à l'ICANN pour le développement de politiques et pour d'autres activités aussi.

Je pense que ce serait une conversation un peu longue, mais certainement utile pour voir comment capturer et comment communiquer tout cela.

Même du point de vue comptable, on ne peut pas cocher toutes ces cases, ce n'est pas à nous de faire ceci, mais je pense que cela a beaucoup de valeur, qu'il y a beaucoup de ressources pour essayer de le faire. Ce que je veux dire aussi c'est que ça prendra beaucoup de temps et de discussion pour se mettre d'accord sur le temps que l'on compte, et sur comment on le compte. Le fait-on pour les personnes élues ? Qui peut réduire tout ça ? C'est la boîte de Pandore, ce n'est pas facile, mais c'est vrai que ce serait intéressant de se pencher là-dessus. Il faut cependant être honnête, ça n'a jamais été la priorité pour nous, mais ça fait partie de la liste. Je vous remercie de nous confirmer

---

cela. Je ne veux pas être trop émotif, mais la personne avec laquelle j'ai discuté est Alain Béranger qui n'est plus parmi nous, il est décédé.

ALAN GREENBERG : C'est une situation atypique pour nous, parce que la plupart des bénévoles sont payés par leurs sociétés pour le faire, et donc les sociétés dérivent un bénéfice du travail que font leurs employés. C'est donc vraiment un défi.

On a Garth et une question en ligne.

GARTH BRUEN : J'ai une question générale sur les documents donc je pourrais très bien attendre la fin de la présentation, pas de problème.

ALAN GREENBERG : Que je sache, est-ce qu'il y a d'autres diapos.

XAVIER CALVEZ : Oui.

ALAN GREENBERG : Ariel, est-ce que la question porte spécifiquement sur cela ?

---

ARIEL LIANG : Non, ce n'est pas une question, c'est un rappel. Dites vos noms au moment de parler parce qu'autrement la transcription va dire « homme », « femme » et c'est tout. Parlez aussi plus près du micro parce que l'audio est un peu faible pour le public.

XAVIER CALVEZ : Diapo suivante.

On a ici les mêmes informations, mais exclusivement du dernier trimestre. On vient juste de commencer l'exercice fiscal 2016, le 3 juillet, et ces trois derniers mois, nous avons un budget prévu de 26 millions de dollars en revenus, et les vraies données, c'est à peu près 26 millions de dollars. Lorsque je dis « réelles », ce sont des estimations parce qu'on n'a toujours pas conclu notre bilan, ce n'est pas complet, mais c'est presque 26 millions. C'est dans le budget prévu.

Les dépenses sont moindres, on avait prévu 25 millions de dollars, on a en fait dépensé 21. Pour les dépenses des initiatives, c'est presque comme prévu. Pour les initiatives de toute façon, on a eu une petite variation parce que la transition du gouvernement des Etats-Unis requiert plus de fonds que prévu. On avance.

Puisqu'on parle de tout ça, on a ici les coûts du projet de transition de la supervision du gouvernement des Etats-Unis.

---

Pour l'exercice fiscal 2015, à la fin de l'année, fin juin, vous vous souviendrez que le budget était de 7, et on a déboursé 7,9 en réalité. La dépense principale est le conseil juridique indépendant, de 3 100 000 dollars en mars à peu près. En moyenne, ça fait 700 000 dollars par mois de mars à la fin de l'année. D'autre part, on avait le conseil juridique interne qui comprend les conseillers des réunions, les services linguistiques, les traducteurs – on remercie les interprètes – les communications. On a plein de services différents qui soutiennent ce projet. On a l'évaluation et l'assignation du temps du personnel à ce projet. C'est le personnel qui soutient ces groupes, que ce soit Theresa, Grace ou toutes les personnes que vous connaissez déjà qui soutiennent ce projet.

Par la suite, on a aussi des informations pour l'exercice fiscal 2016. Ici, ce n'est que pour trois mois. On est à 2 800 000 dollars pour trois mois. Le budget prévu était 1 800 000 dollars. Le conseil juridique indépendant, encore une fois, est la principale dépense. On est dans les mêmes rangs de dépenses, à peu près 500 000 dollars par mois. Parce qu'on avait 1 500 000 en trois mois, il faut qu'on finisse rapidement. Le reste est à peu près pareil.

On a ici une diapo un peu compliquée, mais je ne voulais pas ignorer le programme des nouveaux gTLDs et l'impact de ce programme au niveau de l'organisation. Vous vous souviendrez

---

qu'en 2012, lorsqu'on a fermé le délai de candidature, on avait reçu à peu près 200 000 candidatures de nouveaux gTLDs. Nous avons touché 362 millions de dollars US en frais de candidatures pour les traiter et les évaluer.

Voici le total des coûts du programme. On s'attend à devoir payer à peu près 56 millions de dollars en remboursement. Ce sont les programmes et les candidatures qui sont abandonnées. Donc on doit rembourser soit le total, soit une fraction des frais en fonction du point jusqu'auquel les candidatures ont avancé dans le processus. Après on a les coûts de traitement des candidatures, les panels d'évaluation, etc., et l'Infrastructure du programme.

Sur la droite, on a la division par an. Donc exercice fiscal de 2012 à 2014, puis l'exercice fiscal 2015 qui vient de se conclure, puis les prévisions de l'exercice fiscal pour 2016 et 2016. C'est ce qu'on prévoit de couvrir avec les programmes pour pouvoir finir vers la fin de l'exercice fiscal 2017. Bien sûr, ça veut dire aussi que les coûts d'évaluation devraient à peu près atteindre 274 millions de dollars US, y compris les remboursements. En frais totaux, c'est moins, alors on prévoit des coûts imprévus qui pourraient surgir. On comprend là-dedans les risques et les procès, c'est tout ce que devrait couvrir les frais aussi.

Des questions sur cette diapo ? Non ? Bien, on avance.

---

RAF FATANI : Est-ce qu'on peut revenir un peu en arrière ? Oui ?

Les coûts, vous avez 280 millions de dollars, qu'est-ce que ce sont ces coûts ? Les coûts des opérations ?

XAVIER CALVEZ : Oui, ce sont les coûts appliqués par l'évaluation des candidatures. Les coûts de conseil, d'infrastructures...

RAF FATANI : Pour quelle période ?

XAVIER CALVEZ : C'est le programme qui va nous prendre au total environ cinq ans. On a la division par périodes. Donc exercice fiscal 2012 à 2014, environ trois ans de coûts. Ici on voit les coûts pour l'exercice fiscal 2015, environ 50 millions de dollars, puis les prévisions 2016, 2017.

Suivant. Ici, on a une image – pardon, vous avez une question sur la diapo précédente ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui, revenez en arrière. Merci, Xavier. Olivier Crépin-Leblond au micro. Lorsque vous parlez des prévisions du programme total



---

et que vous nous montrez combien vous avez dépensé pour chaque année, c'est quoi le programme total ? C'est dix ans ? On n'aura plus rien à la fin du programme.

XAVIER CALVEZ :

Oui, c'est vrai, Alors qu'est-ce que la fin du programme des nouveaux gTLDs ? C'est une question intéressante qu'on me pose depuis un bon moment, depuis que le programme existe je dirais même. Ce qui est visible pour nous, ou autrement dit ce qui pourrait être estimé, c'est l'évaluation ou le processus de traitement des candidatures et le travail que cela implique. C'est très précis, mais on a conclu des contrats avec environ 900 candidats. On en a plus de 600 qui sont déjà entrés dans la racine.

Donc on est vraiment presque déjà à la fin du traitement des candidatures, on voit la fin, on l'anticipe. Les derniers cas sont bien sûr les plus compliqués. Alors le traitement de ces candidatures n'est pas exact comme source. On ne sait pas exactement combien de temps ça va nous prendre, mais à ce point-là, je dirais qu'on devrait pouvoir conclure nos travaux entre la fin de l'année civile 2017, on espère ici vers la fin de l'exercice fiscal 2017, pour la mobilisation. Mais ce pourrait être un peu plus tard aussi.

---

On pourrait avoir le programme ouvert jusque là, jusqu'à la fin de cette année et avoir, pourquoi pas, un programme de mitigation de risques en permanence, ce qui comprendrait les procès si c'était toujours un risque. Je prends toujours cet exemple pour les délégations de 2014, où par exemple on avait des délégations de 2004 qui ont fait l'objet de procès jusqu'en 2011.

Donc quand est-ce que le programme sera complet de manière effective ? Si vous avez la réponse, faites-la moi connaître, parce que moi, je ne sais pas. On n'a pas la baguette magique ici, on ne sait, on n'a pas de moyen de savoir. Donc oui, ça pourrait durer un peu plus, mais ce qu'on montre ici, c'est l'image de ce qu'on prévoit comme travail de traitement de candidature.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Olivier Crépin-Leblond. Donc est-ce que ces dépenses en capital continuent ?

XAVIER CALVEZ : Oui, très peu de dépenses en capital.

Donc, transparent suivant. Alors maintenant, nos fonds, ça, ça représente combien nous avons en investissements sur notre compte en banque, nos comptes en banque à la fin du mois de

---

juin, à la fin du mois de septembre 2015. Donc nous avons deux sauts si vous voulez.

Ça, c'est le programme des nouveaux gTLDs, 150 millions à peu près de fonds sont en banque pour les dépenses à venir. Nous avons gagné près de 60 millions de dollars avec ces ventes aux enchères et ça, c'est sur un compte d'investissements et on attend que la communauté nous dise comment utiliser ces fonds. Donc ça fait en tout 216 millions de dollars.

Maintenant, les réserves, les fonds de réserve et les fonds de fonctionnement de l'ICANN, le fonds opérationnel, la trésorerie pour payer les salaires, les factures qui arrivent, c'est une somme d'environ 18 millions de dollars à ce niveau, c'est un compte en banque si vous voulez. Nous recevons donc les frais et nous payons nos factures à partir de ce compte en banque. A plus long terme, nous avons un fonds de réserves. En cas de réserves, en cas de risques, on n'y touche pas, sauf en cas d'urgence, en cas de crise.

Donc nous avons eu la transition USG et ces fonds de réserves nous ont été bien utiles. Nous avons 84 millions de dollars.

Il nous reste 15 minutes et je suis sûr qu'on a des questions.

ALAN GREENBERG :

Combien vous reste-t-il pour votre présentation ?

---

XAVIER CALVEZ : En dix minutes, j'aurai terminé et vous pourrez poser des questions. Croyez-vous que les questions seront différentes à la fin ? Donc on peut raccourcir notre présentation.

ALAN GREENBERG : Oui, raccourcissez un peu, s'il vous plaît.

XAVIER CALVEZ : On passe au transparent suivant. Très bien. Je donne la parole à Taryn.

TARYN PRESLEY : Ça, c'est le processus de planification, on vous rappelle un peu ce que c'est.

Nous commençons avec notre plan stratégique, avec la vision, la mission de l'ICANN, les facteurs de succès pour les années fiscales de 2016 de 2020.

Ensuite, nous avons un plan opérationnel, un plan de fonctionnement sur cinq ans qui inclue donc un calendrier de dépenses et de fonctionnement sur cinq ans, les objectifs, différents portefeuilles et ainsi de suite. Nous avons ensuite ce plan opérationnel qui nous donne notre plan opérationnel, notre budget annuel à la suite toujours du plan stratégique.

---

C'est stratégique au niveau annuel, maintenant. Puis nous avons des comptes rendus de progrès et de réussite qui sont publiés et cela informe de la version finale qui est adoptée par le conseil d'administration.

Ensuite, nous avons la transparence et la responsabilité financières de l'ICANN qui est essentielle. Ce rapport est publié, est analysé et nous avons des conférences trimestrielles pour tenir toutes les parties prenantes au courant de la situation.

Tout est validé par rapport au plan stratégique, puis le cycle recommence à zéro et nous passons d'une année fiscale à l'autre.

Désolé, c'est difficile à lire, il y a beaucoup d'informations sur ce transparent. Ça parle donc de l'année fiscale 2016, 2017. Comment on prépare cela ? Et bien, on adopte un plan de fonctionnement, un budget en juin, c'est un calendrier. Phase de planification en août, septembre, octobre. Phase de développement de novembre à février. Publication du document de l'ébauche de document au mois de mars. Document final après les commentaires publics publié en mai et adopté en juin.

Ce qui est essentiel sur ce calendrier – oui, regardons un peu en bas. En effet – on est obligé de réduire un peu – donc vous voyez, ce qui est absolument essentiel sur ce calendrier, c'est qu'on

---

publie ce document le 5 mars. Après la publication, nous avons une période de commentaire public, c'est en vert, du 5 mars au 30 avril. Cela donne le temps à tout le monde de lire le document, de le digérer un peu, d'effectuer des commentaires. Durant cette période, l'ICANN également fait des téléconférences, communique avec ceux ayant fait des commentaires pour s'assurer que nous comprenons bien les commentaires et que nous y répondions. L'an dernier, nous avons par exemple inclus le conseil d'administration à ce processus, pour l'analyse des commentaires et les réponses ont été publiées au mois de mai, c'est quelque chose d'absolument essentiel. Pour la première fois, en 2015, on est en mesure de faire cela. En raison du calendrier de ce processus, nous avons été en mesure de prendre en compte les commentaires et nous avons incorporé des changements au plan opérationnel, au budget par rapport aux commentaires reçus. On a donc pris en compte les commentaires.

Voilà, avez-vous des questions là-dessus ?

Transparent suivant donc. Merci. Ça, c'est un autre processus. Un sous-processus, ça vous intéresse beaucoup, c'est pour les SO et les AC qui demandent des budgets. Là, vous l'avez pour l'année fiscale 2015. Nous communiquons en décembre avec les SO et les AC. La période de soumission des demandes est du 14 décembre au 15 février. Le personnel fait une analyse

---

préliminaire jusqu'au 4 mars, donc avant la réunion de Marrakech. Puis nous avons l'intention d'avoir des consultations avec les SO et les AC qui soumettent des demandes à l'ICANN, pour l'ICANN 54. Nous avons ensuite des recommandations obtenues, une approbation qui se déroulera au mois d'avril 2016.

Transparent suivant. Ça, c'est le processus pour l'année fiscale 2016. Quelles ont été leçons retenues? Je voulais obtenir un retour de votre part et des commentaires. Comment devons-nous continuer? Que pouvons-nous améliorer? Que devons-nous améliorer? Nous savons que nous devons continuer certaines choses, évidemment. On a déjà reçu un retour de différents membres. Le plan opérationnel annuel est basé sur le plan opérationnel sur cinq ans. Ce sont les recommandations de l'ATRT 2 et nous allons continuer à le faire, bien entendu. Nous avons commencé plus tôt le processus, ce qui a permis plus d'interactions entre les membres de la communauté et le personnel. Cela nous a permis de mieux travailler durant la période de commentaire public, et sur les commentaires publics.

Le processus, l'année dernière, a inclus un engagement interactif avec des séances en face-à-face, des communications. Dimanche dernier, on a des interactions, on a travaillé avec un groupe, d'ailleurs, on va continuer ça, c'est un engagement

---

interactif. On a eu de la communication améliorée sur les commentaires publics, comme on l'a dit. On a eu plus de temps de revoir les commentaires publics reçus et soumis et on a mieux répondu aux groupes, on a eu plus de temps pour le faire. Nous avons eu la participation du conseil d'administration, comme je l'ai mentionné, dans le processus des commentaires publics, donc on améliore la responsabilité du conseil d'administration de l'ICANN.

Ce que nous pouvons et devons améliorer : plus d'interactions avec la communauté. Elle est limitée aux membres, SO et AC, et on veut élargir cette participation.

Nous avons également besoin d'accroître la communication sur le contrôle des coûts, notamment de la transition ISG, et avoir de meilleurs indicateurs clefs de performance pour évaluer le processus de planification.

Avez-vous des questions sur ces transparents ?

ALAN GREENBERG : Il ne nous reste que cinq minutes, donc on prendra les questions en fin de présentation.

TARYN PRESLEY : Merci beaucoup, donc poursuivons.



---

CAROLE CORNELL : Nous parlons d'année fiscale 2017, on a parlé du plan opérationnel sur cinq ans, les changements seront incorporés en 2017, il y aura une mise à jour en 2017, donc je veux vous montrer à quoi cela va ressembler entre 2017 et 2020. Ça, c'est pour incorporer les progrès effectués durant l'année fiscale 2016, dans les quatre dernières années.

C'est pour vous rappeler que c'est basé sur le plan stratégique, les cinq objectifs du plan stratégiques, les 16 buts et plus de 300 projets. Nous rappelons également le nombre de projets qui ont été accomplis et l'Impact sur le plan opérationnel sur cinq ans.

Maintenant, le tableau de bord un peu, le tableau de bord bêta sur les indicateurs clefs de performance. Comme vous le savez, la version bêta de ce tableau de bord est sortie en septembre et nous continuons à peaufiner et à améliorer ces indicateurs clefs de performance. Nous voyons comment ils sont évalués, quelle est leur efficacité, sont-ils nécessaires lors de la collection des données, comment le processus tout entier fonctionne. Merci beaucoup.

Voilà donc à quoi ressemble ce tableau. Pour le mois d'août, vous avez les cinq objectifs, vous avez des scores, des notes de performance attribuées, des niveaux de performance que vous voyez là. Est-ce qu'on a travaillé avec les cinq objectifs ? Quels

---

sont les progrès en vue de ces objectifs? L'excellence organisationnelle, c'est véritablement quelque chose à laquelle l'ICANN tient beaucoup. Vous avez un calendrier pour l'année fiscale 2016. Nous allons continuer à bâtir à partir de cela, pour améliorer que ce soit la formation, les communications internes au niveau de l'ICANN. Tout cela est disponible, vous voyez les progrès, sur le site Web de l'ICANN. C'est la méthodologie EFQM.

Voilà, j'ai essayé d'être très rapide.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup, Carole.

Nous avons Garth, moi aussi, Olivier nous a dit qu'on avait quelques minutes supplémentaires pour qu'on puisse travailler un peu plus longtemps, donc Garth, vous avez la parole.

GARTH BRUEN : Moi, je compare cela – Garth Bruen, président de NARALO – je compare le budget de l'année fiscale aux autres années précédentes, aux années antérieures. Chaque ligne budgétaire indiquait le département et le responsable, le directeur du département. Ces informations ont été retirées de la nouvelle version. J'aimerais savoir pourquoi, pourquoi on n'a pas ces informations et où on peut les obtenir? Merci.

---

XAVIER CALVEZ :                    Quand vous dites le responsable, le directeur du département, on va revenir à l'année dont vous parliez parce que je crois que c'était peut-être il y a assez longtemps. Maintenant, nous avons plus de 300 projets. Ce n'était pas au niveau des projets.

Maintenant, nous avons une structure différente. Nous avons les cinq objectifs, les 16 buts, les 300 projets, et ainsi de suite, d'accord ? Nous avons donc, comme cela des informations qui sont présentées sur notre site Web, vous avez accès à la gestion des données. Vous avez les cinq objectifs et il y a des gens qui sont propriétaires de ces objectifs. Vous avez des gens qui – on a utilisé ce terme de bâton de berger, de directeur.

CAROLE CORNELL :                Oui, on utilise la même structure de gestion d'une année à l'autre. Donc il y a des gens qui sont responsables, on appelle ça des responsables, non plus des directeurs de département, mais des responsables de projet. Mais ce sont les mêmes informations, lorsqu'on vous donne des informations financières.

XAVIER CALVEZ :                    On peut vous donner le lien sur le système de management, vous pouvez donc voir le nom du responsable. Mais ce que je

---

voulais rajouter c'est que le plan stratégique, ce n'est pas un tableau stratégique. C'est un peu différent, ce sont des activités soutenues par différentes parties du personnel de l'ICANN, donc à ce niveau, c'est difficile d'associer un nom à cela. Et ça peut changer, parce que lorsque vous avez un membre du personnel qui est responsable d'un projet en mars 2015, ça ne veut pas dire qu'il sera responsable du projet en août 2015, donc ça change, ça se modifie. C'est pour cela que ce serait faux et ce ne serait pas précis de donner des noms à un niveau très granulaire parce que ces noms pourraient changer.

Je vous laisse poursuivre.

GARTH BRUEN :

Donc le responsable, comme vous le dites, est-ce qu'il contrôle le budget ? Qui contrôle alors le budget ?

XAVIER CALVEZ :

Le responsable du projet contrôle la réalisation d'un objectif et il y a en effet des départements qui délivrent des services. Par exemple, le département conformité avec Maguy Serad qui en est responsable. Un objectif, je reviens à ce que je disais auparavant, qui est par exemple l'objectif 2.1 est soutenu par différents départements, pas seulement par la conformité. Donc chaque responsable de département est responsable du budget

---

de son département, ça représente des ressources pour délivrer l'objectif, pour atteindre l'objectif. Ce sont les ressources financières nécessaires à cet objectif.

J'espère bien comprendre votre question. C'est moi qui signe les chèques, mais moi je ne décide de rien, je signe les chèques oui. Nous avons un plan, je ne décide pas de combien on va dépenser sur la conformité contractuelle, c'est Maguy Serad qui décide cela parce qu'elle a un plan, elle a des objectifs, il y a des commentaires publics faits, elle travaille de cette manière, et pour son plan elle a besoin de telles ressources et c'est ce qu'elle m'indique.

GARTH BRUEN :

Est-ce que c'est clair ? Est-ce que l'on sait combien de gens dépensent dans l'organisation et s'ils sont efficaces ?

XAVIER CALVEZ :

Combien nous dépensons, c'est ce que je vous ai montré sur ce tableau. Vous avez 300 projets, quel type de coûts, tout est sur le site Web, on peut vous donner les liens, vous pouvez voir précisément combien on dépense, où, et si nous sommes efficaces, si nous produisons, nous avons ce tableau avec des indicateurs clefs de performance, objectif par objectif, on va voir si on les atteints et si on est efficace, si l'organisation, l'ICANN

---

est efficace. Ce n'est pas seulement le personnel, c'est nous tous, avec le personnel, avec les communautés.

GARTH BRUEN : Ce n'est pas très clair pour moi, on ne sait pas combien chaque département dépense sur chaque projet. Je comprends des projets multiples, transversaux sur l'organisation, mais on peut voir combien on dépense sur un projet. On ne peut pas voir les contributions de la finance par rapport à la conformité. Moi, ça me paraît très vague et pas transparent.

XAVIER CALVEZ : Nous pouvons vous donner plus d'informations, mais imaginez un instant, il y a 60 départements à l'ICANN, 300 projets sur le site Web avec le personnel, les déplacements, l'administration et ainsi de suite, si l'on divise cela par département, ça devient impossible. Comment gérer tant de données ? On arrive à un niveau de granularité très élevé, ça devient très difficile. Je peux vous donner des tonnes et des tonnes d'informations, ça ne veut pas dire que je suis transparent, ce n'est pas la même chose.

GARTH BRUEN : Je le demande et si je peux le comprendre, c'est ça la transparence, c'est comme ça que vous le définissez. Ce que

---

vous êtes en train de me dire, c'est que les membres, il n'y a pas de – on ne suit pas le temps avec des centres de coûts ?

XAVIER CALVEZ : Par exemple, moi je suis à la tête du département des finances, je sais combien de membres de personnel j'ai, je sais combien de temps ces gens prennent pour travailler. Par département, ça on le sait, donc ces informations existent. Ça existe, absolument. Nous avons donc – montrez cette page.

ALAN GREENBERG : Ecoutez, on va devoir passer à quelqu'un d'autre.

XAVIER CALVEZ: On va s'asseoir, on va parler ensemble, je vous montrerai ce qui existe déjà, je vous montrerai comment on peut creuser, je vous montrerai ce qui existe. Parce que nous avons des détails par fonction, non pas par département parce qu'on en a 60, mais on nous les donne par fonction.

J'aimerais insister sur ce point, si ce n'est pas très transparent. L'ICANN est l'organisation la plus transparente au niveau financier. Ça fait trois ans que je travaille sur ces informations financières, et j'ai étudié beaucoup d'organisations comme la Croix Rouge, des organisations à but non lucratif. Vous savez ce

---

qu'ils donnent la Croix-Rouge ? Rien, absolument rien. Il n'y a pas de chiffres, il n'y a pas de dollars indiqués dans les rapports annuels. Alors nous, à l'ICANN, nous sommes extrêmement transparents. Nous avons 300 projets, vous pouvez voir ce que ça représente en temps d'employés à plein temps. Il y a énormément d'informations disponibles. Soyons bien clairs et regardons globalement la situation telle qu'elle est : personne ne fournit autant d'informations que l'ICANN.

ALAN GREENBERG :

Si je peux résumer : nous fournissons beaucoup d'informations mais certaines parties de la communauté pensent que ce n'est pas assez clair pour qu'ils puissent juger des allocations budgétaires. Ça ne veut pas dire qu'on ne fournit pas beaucoup de données. Il semblerait parfois qu'on n'a pas l'impression d'obtenir les informations dont on a besoin et c'est le message qui a été diffusé.

Mon intervention sera courte, par rapport aux demandes de budget provenant des parties prenantes, des SO et des AC. Les résultats de l'année dernière ont indiqué qu'il y avait un manque de compréhension des critères et des demandes. Je suggérerais donc que le processus soit modifié pour permettre une interaction un peu plus forte, pas seulement avec des téléconférences, mais savoir qu'il y a véritablement une forte



---

clarté. On peut faire mieux. Il faut que ce soit clair comme du Crystal.

Nous avons Olivier et Tijani.

XAVIER CALVEZ : Nous [travaillerons] avec Heidi pour donner plus d'informations là-dessus.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Olivier Crépin-Leblond. J'allais dire ce qu'a dit Alan. Recommandation d'ATLAS II, pour l'année fiscale 2017, pour les demandes budgétaires, Xavier, vous nous avez dit plus tôt des téléconférences, de ces détails, de ces webinaires, et j'ai regardé sur le site Web, et je vois tous ces détails financiers. Je vous félicite pour cela, il y a énormément d'informations disponibles, mais je ne trouve pas de conférences sur les finances. J'en vois sur la stratégie, sur la financer je n'en vois pas.

Non, je parle des conférences trimestrielles de votre département pour expliquer les finances de l'ICANN.

XAVIER CALVEZ : Nous avons des appels trimestriels, on ne parle pas de finances, on parle entre parties prenantes des avancées. Mais il y a des

---

informations financières, 40 transparents, 10 transparents sur les finances à la fin et je crois que vous pouvez les trouver sur le site Web. Il y a beaucoup d'interactions, il y a deux jours, par exemple, nous avons eu un atelier qui s'est tenu, avec des interactions à ce niveau. Le 22 septembre, nous avons eu un webinaire pour lancer la planification pour 2017. Donc soit c'est de visu, ce sont des réunions comme celles que nous avons ici, à Dublin, soit ce sont des téléconférences sur Internet.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Est-ce qu'il y a des archives de ça ? C'est archivé ?

XAVIER CALVEZ : Absolument, tout est archivé. Vous avez tous les appels et les conférences disponibles sur le site Web. Tous les documents sont là, tous les enregistrements sont là. Ceux avec le groupe de travail, lorsqu'il y a des réunions - il y a deux jours, par exemple, la réunion à Dublin, on va publier. C'est sur le Wiki, n'est-ce pas, Carole ? Sur le Wiki de la communauté, nous avons ces conférences qui sont publiées, ces documents sont publiés. Nous avons les transparents pour les webinaires et nous avons les enregistrements. On croyait avoir perdu l'enregistrement, on l'a retrouvé. Donc, c'est documenté de cette manière.

---

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Je suggérerais, je ne sais pas s'il y a une politique pour cela, je suggérerais qu'il y ait un lien sur le site Web. Je sais que c'est peut-être la vieille méthode.

XAVIER CALVEZ : Non, c'est un bon feedback, on va revoir cela et s'assurer qu'on puisse trouver facilement ces éléments d'information, c'est extrêmement important. C'est un point soulevé qui a été noté.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Je propose, Garth ainsi que tous les membres d'At-Large qui ont des questions sur le budget, sur les finances, envoient ces questions au sous-comité finances et budget pour que, si nous avons des réponses au sein de notre communauté, on puisse vous répondre, sinon on peut demander au département des finances.

Par ailleurs, Xavier a formé un groupe de travail ad-hoc composé des membres de la communauté sur la planification et ce groupe est ouvert, complètement ouvert, alors s'il vous plaît, venez aux webinaires, suivez-les, venez aux réunions. C'est tout à fait ouvert. Si vous voulez obtenir plus d'informations, si vous voulez contribuer de cette manière, participer à ces réunions, à ce sous-comité, c'est extrêmement intéressant pour tout le

---

monde, pour toutes les parties prenantes, pour l'ALAC également. Plus on est, mieux ça vaut.

XAVIER CALVEZ :                   Merci beaucoup, Tijani.

ALAN GREENBERG :                J'aimerais remercier tous les participants. Nous allons passer maintenant aux recommandations pour le sommet At-Large et changer de sujet.

Il y a un photographe - on a envoyé un message hier en disant que c'était demain - mais c'est aujourd'hui le photographe. Donc pour le photographe, c'est aujourd'hui. Le photographe est présent, il commence dans 30 minutes, pendant une heure. Je sais qu'on a beaucoup de réunions et qu'on n'a pas beaucoup le temps d'y aller.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**